

Quel partenariat entre les assistants de service social et les enseignants ?



Séance annuelle sur la protection de l'enfance

Réflexions
pistes
ressources
2011

Sommaire

Mettre en oeuvre une séance annuelle	p.3
Pour une approche intégrée	p.4
Points d'ancrage dans les programmes	p.5
Exemple de séquence intégrée Le harcèlement - Séquences de français	p.8
Quelle place pour l'assistant de service social ?	p.11
Bibliographie Ressources documentaires Littérature jeunesse	p.13

Avec la collaboration de :

Anne Boucker, IA-IPR Histoire-géographie

Michèle Kail, Conseiller social du recteur

Mireille Lambert, Conseillère technique départementale, IA 14

Florence Rouzière, assistante de service social, IA 14

Isabelle Marche, professeure de lettres modernes, collège St Martin de Fontenay 14

Denis Sestier, Professeur d'histoire-géographie, collège St Martin de Fontenay 14

Mettre en oeuvre une séance annuelle concernant la protection de l'enfance

Préambule

L'École a une responsabilité éducative et doit amener tous les élèves à développer des compétences psychosociales. Cette dimension éthique et civique de l'éducation est inscrite dans ses missions.

La loi d'orientation pour l'avenir de l'école et sa déclinaison dans le code de l'Éducation en constituent les fondements.

Le socle commun dans ses piliers 6 et 7 souligne que « l'École doit permettre à chacun de devenir responsable c'est-à-dire autonome et ouvert à l'initiative et assumer plus efficacement sa fonction d'éducation sociale et civique ».

L'article L.542-3 du code de l'éducation précise qu'une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée doit être inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées.

La rénovation des programmes d'histoire-géographie-éducation civique et de français au collège est l'occasion de promouvoir un travail d'équipe dans le champ de la prévention et plus précisément celui de la maltraitance envers les enfants.

Référent de l'institution dans le domaine de la protection de l'enfance, le service social en faveur des élèves contribue à cette éducation à la citoyenneté en collaboration avec les enseignants.

Ce document est un guide pour l'action et un outil d'accompagnement pour les enseignants et les assistants sociaux de l'académie.

Des principes pour l'action

1. inscription dans le projet d'établissement dans le cadre si possible du comité d'éducation à la santé et

à la citoyenneté (CESC). Cela signifie que le projet est validé par le chef d'établissement qui lui donne une véritable légitimité. Il s'agit dès la rentrée de construire et d'organiser l'action avec différents partenaires : enseignants, assistant(e) social(e), tout membre de la communauté scolaire.

2. approche intégrée qui s'appuie sur les programmes scolaires de façon à mettre en place « un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements » dans le champ de la prévention de la maltraitance. La question posée est de savoir comment, dans le cadre des programmes d'histoire-géographie-éducation civique et de français la maltraitance envers les enfants peut être traitée.

3. complémentarité des savoirs et des compétences entre les enseignants et les assistants sociaux. Le programme offre une ouverture sur le thème de la maltraitance envers les enfants dans toutes ses dimensions qu'elles soient sociales, politiques, économiques, historiques, géographiques. Il s'agit d'investir ce champ disciplinaire en l'élargissant et/ou en le prolongeant depuis la **coanimation d'une séance en classe** jusqu'à l'élaboration d'un **contenu d'information et de sensibilisation spécifique**.

4. contextualisation du projet après identification des personnes ressources : présence ou non d'un(e) assistant(e) social(e), mobilisation des personnels enseignants et non enseignants (CPE, assistant d'éducation...). Ce dossier est un recueil de ressources documentaires qui accompagne la mise en œuvre d'actions.

Pour une approche intégrée :

repères et pistes

Ceux qui travaillent au contact des élèves savent bien qu'il n'est pas toujours aisé d'intégrer les différentes missions extra-disciplinaires dévolues à l'école et que l'efficacité des actions réside précisément dans cette intégration, dans la nécessaire recherche d'une cohérence entre le travail des élèves au quotidien et les interventions extérieures.

Comment faire en sorte que la séance annuelle sur la protection de l'enfance soit réellement un moment de formation et soit intégrée aux apprentissages disciplinaires, culturels, intellectuels et civiques qui sont préconisés d'une part par les programmes et d'autre part par le socle commun de connaissances et de compétences ? C'est ce que nous avons cherché à faire ici.

Ce guide pour l'action se veut donc une aide à la mise en place de séances de sensibilisation à la protection de l'enfance, qui reste le domaine privilégié des personnels sociaux des collèges. Néanmoins, dans un souci d'efficacité, ces séances doivent au maximum être intégrées aux disciplines d'enseignement notamment, en ce qui nous concerne, à l'histoire-géographie-éducation civique et au français qui sont plus directement concernés.

On trouvera ici quelques propositions détaillées mais surtout des pistes, notamment une analyse des programmes identifiant différents points d'accroche utiles en la matière.

D'une manière générale, il est légitime de penser que l'approche pluridisciplinaire est en la matière la plus efficace, tant sur le plan de la prévention des maltraitances que sur celui du développement de compétences particulières (notamment en proposant aux élèves des tâches complexes).

Lorsque cela est possible, il peut être particulièrement avantageux de globaliser et de mutualiser, par exemple sur une ou deux journées, les horaires des différentes disciplines concernées. Par exemple, consacrer sur deux jours les heures d'histoire-géographie et les heures de français à un travail commun au CDI se révèle souvent très productif. Les élèves, dans ce cas, restent davantage concentrés sur leur tâche et gagnent beaucoup en efficacité.

Néanmoins, en fonction du contexte local ou des délais impartis, il peut être difficile de monter des projets pluridisciplinaires. Ainsi, une approche monodisciplinaire, peut être envisagée, l'essentiel étant de rechercher à intégrer l'intervention sur la protection de l'enfance à un travail de classe.

En ce qui concerne le socle commun de connaissances et de compétences, la compétence 6 (les compétences sociales et civiques) est bien sûr visée au premier chef par la présente réflexion. Néanmoins, en fonction des activités mises en place, bien d'autres compétences peuvent être travaillées, telles que, les compétences de maîtrise de la langue française (C1), la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication (C4), la culture humaniste (C5) ou même dans certains cas les compétences d'autonomie et d'initiative (C7).

IV - au choix : une action solidaire

Ressources :

- 👉 La HALDE (le site) et le blog
- 👉 L'observatoire des inégalités
- 👉 Un serious game pour distinguer les ethnies en Chine
- 👉 Copains de banlieue

Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française) et 6 (compétences sociales et civiques)

- Le dernier chapitre du programme peut donner lieu à une action plus concrète en la matière. Il est possible par exemple de **monter une opération de sensibilisation à la question de la protection de l'enfance** (par exemple la mise en place d'une exposition dans le collège ou de pages sur ce thème sur le site du collège). On pourra évidemment faire appel au soutien d'une association spécialisée.

Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française) et 7 (initiative et autonomie)

Quatrième

HISTOIRE

III - Le XIX^e SIÈCLE Thème 1 - L'ÂGE INDUSTRIEL

- **Le travail des enfants au XIX^e avec un prolongement** (lié au chapitre d'éducation civique sur la justice des mineurs) sur les progrès de la législation sur la protection de l'enfance en Europe et particulièrement en France.

Ressources :

- 👉 L'histoire par l'image
- 👉 Droits partagés
- 👉 Justimémo
- 👉 Adojustice

Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française), 5 (Culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques)

Liens possibles avec le français :

- travail des enfants
- texte argumentatif / explicatif
- oral
- la justice des mineurs ailleurs dans le monde (voir bibliographie).

GEOGRAPHIE

I - DES ÉCHANGES A LA DIMENSION DU MONDE Thème 3. LES MOBILITÉS HUMAINES

- **L'étude d'un flux migratoire peut être l'occasion d'aborder le thème des enfants migrants, des mineurs isolés...**

Ressources :

- 👉 Un rapport de childsrighths
- 👉 Le conseil de l'Europe
- 👉 Espagne : Les enfants migrants sont en danger (Human Rights Watch)
- 👉 Très nombreuses ressources sur le site de l'UNICEF

Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française), 5 (Culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques)

EDUCATION CIVIQUE







I - L'EXERCICE DES LIBERTÉS EN FRANCE Thème 2 - L'usage des libertés et les exigences sociales

- **Ce thème permet d'aborder des sujets proches des centres d'intérêts des élèves de 4^{ème} :** les usages d'Internet, de facebook, du téléphone portable mis en relation notamment avec le respect des lois, des autres, du droit à l'intimité ... On trouvera facilement des exemples réels susceptibles de servir de support à la réflexion.

Ressources :

- 👉 Manuel de maîtrise de l'internet (Conseil de l'Europe)
- 👉 2025 ex machina, un jeu sérieux pour utiliser internet sans risques.

Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française) et 4 (Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication)

<p>II - DROIT ET JUSTICE EN FRANCE Thème 3 - La justice des mineurs</p>	<p>- Des études de cas aideront les élèves à comprendre les principes singuliers de la justice des mineurs mais aussi ses rôles qui sont autant de protéger les jeunes en danger que de sanctionner les mineurs délinquants.</p> <p>Ressources :  Droits partagés  Justimémo  Adojustice</p> <p>Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française) et 6 (Compétences sociales et civiques)</p>
<p>Troisième</p>	
<p>II - GUERRES MONDIALES ET REGIMES TOTALITAIRES (1914-1945)</p> <p>Thème 1 - LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)</p> <p>Thème 2 - LES RÉGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNÉES 1930</p> <p>Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANEANTISSEMENT (1939-1945)</p>	<p>- Les enfants dans les conflits contemporains</p> <p>- Histoire des Arts : Les enfants dans la guerre à travers les arts graphiques. A titre d'exemple, le manga <i>Gen d'Hiroshima</i> de Keiji Nakazawa (Vertige Graphic) peut être un support privilégié pour un projet « Histoire des Arts ».</p> <p>- La jeunesse instrumentalisée par les régimes totalitaires</p> <p>Ressources :  Un dossier de curiosphère sur la BD  L@ BD, Un site ressource du CRDP de Poitou Charente  Le grenier de Sarah un site interactif pour découvrir la déportation (Mémorial de la Shoah)</p> <p>Le Socle : Compétences 1 (maîtrise de la langue française), 5 (la culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques).</p> <p>Liens possibles avec le français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - argumentation - Analyse filmique (la vie est belle) - Journal d'Anne Franck (ou autres)

Exemple d'une séquence intégrée :

6^{ème} Education civique / français / Service social

Niveau de classe	Discipline concernée	Thème / référence au programme	Compétences du socle travaillées
6 ^{ème}	Education civique	L'enfant Thème 3 - Une personne qui a des droits et des devoirs L'enfant a des droits et des devoirs spécifiques. - l'examen de situations de conflit dont la résolution doit reposer sur le respect des règles et non sur la violence.	C.1 : Maîtrise de la langue française Dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu Participer à un débat, à un échange verbal Manifester par des moyens divers sa compréhension de textes variés C.5 : La culture humaniste Avoir des connaissances et des repères relevant de la culture civique C.6: Les compétences sociales et civiques Avoir un comportement responsable - Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences - Respecter quelques notions juridiques de base

Déroulement et documents

Résumé : à partir d'un récit fictif, les élèves sont invités à s'appuyer sur des textes variés pour caractériser une situation et trouver une solution. L'activité peut se faire par écrit en travail individuel ou collectif sous la forme d'un débat

1) Situation de départ

Théo le souffre-douleur

Au début ça a été des insultes proférées par un élève de la classe. Et comme Théo, très timide et assez isolé car il venait juste de s'installer dans la ville, ne répondait pas, d'autres s'y sont mis à leur tour. Au bout de quelques semaines, le cartable de Théo a commencé à disparaître durant les récréations et Théo le retrouvait dans les toilettes, dans le hangar à vélo ou au fond d'un couloir. Bien sûr, cela mettait Théo en retard en classe et lui valait des réprimandes ou des punitions de ses professeurs.

Par la suite, certains élèves de troisième ayant entendu parler de Théo ont commencé à le bousculer, à lui faire des crocs en jambes lorsqu'il passait à côté d'eux dans les couloirs ou à la cantine.

Et puis un jour, le premier coup est parti et Théo a reçu une claque brutale qui a déchaîné les rires de ses agresseurs.

Progressivement, Théo, qui était un bon élève, a vu ses résultats diminuer fortement. Lui qui aimait l'école n'y allait plus que la peur au ventre. En quelques mois, sa vie avait basculé : il était devenu un souffre-douleur.

2) Questionnement de compréhension et prélèvement des représentations

- Résumez la situation présentée par le texte
- Que pensez-vous de cette situation ?
- Avez-vous déjà connu à l'école une situation ressemblant à celle-ci ?

3) Confrontation de la situation fictive avec des documents authentiques

Doc. 1 : Extrait d'un entretien avec M.C. Dewulf pédopsychiatre

Quelles conséquences avez-vous pu constater chez les élèves victimes de harcèlement scolaire ?

Les symptômes par lesquels un enfant harcelé exprime sa souffrance peuvent être de plusieurs types : ce peut être d'abord une phobie scolaire. Ce sont des enfants ou des adolescents qui, du jour au lendemain ne peuvent plus aller à l'école. Je dis bien : ne peuvent plus.

Quand un enfant fait une phobie scolaire, l'entourage a souvent l'impression qu'il ne veut pas aller à l'école. Mais ce n'est pas qu'il ne veut pas, c'est qu'il ne peut pas. Quand je vois ces enfants la veille, ils me disent : «demain c'est bon, je vais aller à l'école», j'ai envie d'y retourner car ce sont en général des enfants qui aiment apprendre. Le lendemain, ils seront allés jusqu'au seuil de l'école mais ils n'auront pas pu franchir le pas. Et c'est tout de même un peu logique de refuser d'aller sur un lieu où c'est l'enfer.

Ce peut être aussi une dépression. Le premier symptôme de la dépression de l'enfant ou de l'adolescent, c'est la chute des résultats, des troubles des apprentissages et un désintérêt pour l'école. Avec en plus tout le cortège de symptômes qui accompagnent une dépression : des troubles du sommeil une agressivité en direction de l'entourage ou encore en sa propre direction. La dépression est une maladie avec un risque mortel, celui du suicide.

D'après le site : (<http://harcelement-entre-eleves.com>)

Doc. 2 : Qu'est-ce que le harcèlement ?

Ses caractéristiques

Répétition : Il s'agit d'une agression à long terme, à caractère répétitif.

Disproportion des forces : Il a lieu dans le cadre d'une relation dominant/dominé, la victime ayant des difficultés à se défendre

Intention de nuire : L'agresseur a l'intention délibérée de nuire même si la plupart du temps il prétextera qu'il s'agit simplement d'un jeu.

Il peut prendre des formes diverses:

des moqueries, l'attribution d'un surnom, des rumeurs, une façon d'isoler une personne du groupe, des insultes, des menaces, ou même des coups.

D'après le site : (<http://harcelement-entre-eleves.com>)

Doc. 3 : Comment lutter contre le harcèlement ?

Les victimes de harcèlement s'enferment spontanément dans un silence qui a pour effet d'accroître leur souffrance. Pour sortir du harcèlement, il faut **BRISER LA LOI DU SILENCE**

La priorité est d'en parler :

à un proche (ami, parent...)

à un camarade de classe,

au délégué de la classe

à un professeur, un Conseiller Principal d'Education, un assistant social, un surveillant...

au chef d'établissement

Dans chaque académie des dispositifs d'écoute sont mis en place. Des numéros verts existent pour que soient signalées toutes les situations d'élèves victimes de violence à l'école.

D'après le site : (<http://harcelement-entre-eleves.com>)

Doc.4 : Que dit la loi ?

a) La Convention Internationale des Droits de l'Enfant précise que «Les États signataires s'engagent à assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être » et que « l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension »

b) Article 222-33-2 du Code Pénal (17 janvier 2002)

Le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.

Questions :

Doc. 1 : Quels sont les symptômes du harcèlement ?

Doc. 2 : Peut-on dire que Théo est victime de harcèlement ?

Doc. 3 : Comment peut on lutter contre le harcèlement ?

Doc. 4 : a) Quel principe la Convention Internationale des Droits de l'Enfant affirme-t-elle ?

b) Que prévoit la loi en cas de harcèlement ?

Synthèse :

Imagine ...

Tu es élève dans la classe de Théo. Quels arguments pourrais-tu trouver pour convaincre les agresseurs d'arrêter de harceler Théo ?

Variante : Crée une affiche pour dénoncer le harcèlement (trouve un slogan choc, une illustration et des arguments efficaces)

Cette dernière partie peut être menée sous forme de débat ou sous forme de travail individuel suivi d'une mise en commun.

Intervention du professeur de français

Le harcèlement Séquences de français

Ces propositions permettent de travailler les compétences et les points suivants du programme :

Socle Commun

LIRE

- Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi. (relever les passages permettant de caractériser un personnage de roman)
- Dégager par écrit ou oralement l'essentiel d'un texte lu
- Manifester par des moyens divers sa compréhension de textes variés

ECRIRE

- Reproduire un document sans erreur et avec une présentation adaptée
- Rédiger un texte bref, cohérent et ponctué en réponse à une question ou à partir de consignes données
- Utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances sur la langue, savoir faire appel à des outils variés pour améliorer son texte

DIRE

- Formuler clairement un propos simple
- Développer de façon suivie un propos en public sur un sujet déterminé
- Participer à un débat, un échange verbal

Programmes

6ème ou 5ème : Relater une expérience personnelle et exprimer à cette occasion appréciations, émotions, sensations.

Ces propositions d'activités peuvent être mises en oeuvre en s'appuyant sur n'importe quelle oeuvre de la bibliographie jointe.

1ère proposition : Réaliser la « bande-annonce d'un roman »

Fiche méthode

Tu es chargé de la promotion d'un livre : tu vas réaliser une « bande-annonce » sous forme de feuilles collées et pliées en accordéon ou sous forme de livret. L'objectif est de faire connaître le livre et d'inciter les autres à le lire.

1. Sur la première page, photocopie, colorie et colle la première de couverture. Si tu t'en sens capable, tu peux aussi la reproduire à la main.
2. Sur la deuxième page, présente rapidement l'histoire par un texte d'accroche. Attention : tu n'as pas le droit de recopier la quatrième de couverture.
3. Sur les autres pages, recopie quatre ou cinq courts passages particulièrement forts, sans qu'ils dévoilent trop l'histoire non plus : ton montage doit laisser le suspense entier. Ces passages ne sont pas nécessairement donnés dans l'ordre chronologique mais tu dois donner le numéro des pages où tu les as trouvés. Ils doivent rendre compte de l'atmosphère et donner envie de lire le roman. Tu peux leur donner un titre (titre personnel ou phrase choisie dans le texte).
4. Sur la dernière page, écris en gros caractères une, deux ou trois questions qui accentueront le mystère.
5. Illustre par des dessins ou des collages.
6. Tu viendras présenter ton livre à la classe à partir de ta bande-annonce.
7. Si ton travail est réussi, tu iras le donner à la documentaliste qui le mettra en circulation au CDI.

Ce travail peut être présenté à l'oral dans la classe par un groupe de deux élèves.

2ème proposition : Lire une oeuvre intégrale

Exemple de roman choisi : *Johnny* de Martine Pouchain (Sarbacane 2010)

C'est un livre court, à l'écriture efficace mais il vaut mieux accompagner les élèves dans sa lecture car la fin est difficile (l'adolescent se pend).

Ce livre est intéressant car il est écrit à la première personne (et peut être assimilé au récit d'une expérience personnelle) et c'est un des «bourreaux» qui écrit et non pas la victime et cette jeune fille (la narratrice) s'adresse à la victime ; on a donc le point de vue de celui qui harcèle. Après (ou au cours de) l'étude de l'oeuvre, on peut donner aux élèves des consignes d'écriture, en leur demandant d'adopter un point de vue autre que celui des deux principaux protagonistes, afin de leur permettre de prendre la distance nécessaire sur un tel sujet.

Lire des extraits : sélectionner des extraits dans les livres proposés pour pouvoir travailler sur les émotions et les sensations.

3ème proposition : travailler à partir d'un groupement de textes

Thème général : **la maltraitance**

- Aspects particuliers :

un extrait sur le harcèlement à l'école : *Pistolet-souvenir* de C. Gutman, (Pocket jeunesse pages 24 à 29) : repérage des brimades et des différentes réactions des enfants

un extrait sur la discrimination (par exemple lié au handicap) : *La cicatrice* de B. Lowery (J'ai lu, 1961) ; il pourrait être intéressant de travailler l'arrivée du narrateur dans sa nouvelle école (pages 15, 16) ; ce texte est très bien écrit et nécessite une explication (les points suivants peuvent être travaillés : repérage du discours direct, repérage et analyse des comparaisons et des métaphores, travail sur les temps du récit, sentiments du narrateur...).

un extrait sur la violence familiale : *Le garçon qui se taisait* d'Irina Drozd (Bayard jeunesse, 2000) ; le passage sur la narratrice qui se demande à qui elle peut s'adresser pour venir en aide à son camarade maltraité par son père peut être intéressant (pages 51, 52), **à travailler par exemple lors de la venue de l'assistant social**. D'autres passages de ce livre peuvent être choisis : ceux qui montrent comment l'enfant maltraité esquisse toute activité qui pourrait révéler sa maltraitance, ceux où le garçon montre l'amour qu'il porte quand même à son bourreau (son père).

un extrait sur l'inceste : *La fille du canal* de T. Lenain (Pocket junior, 1992) : l'écriture de ce roman est intéressante car alternent des passages du journal intime de la maîtresse (1^{ère} personne) et des passages à la troisième personne dans lesquels on raconte des moments de la vie de Sarah ; les pages 43 à 48 relatent l'inceste et le regard que la maîtresse, ancienne victime, porte sur ce qu'elle pense avoir compris. En raison du thème abordé, les pages 76 à 79 sur l'aveu de la petite Sarah peuvent également être retenues : la fillette passe par l'intermédiaire de sa poupée pour faire comprendre à sa maîtresse ce qu'elle vit et vient ensuite la notion de culpabilité. Ce texte n'est peut-être pas à travailler avec les extraits précédents.

Questions envisageables après la lecture de certains extraits : quels points communs voyez-vous entre tous ces extraits ? (récits écrits à la première personne, narrateur enfant, maltraitance...). Ensuite une étude de chaque texte peut être menée, chacun ayant un attrait particulier (étude du niveau de langue, du vocabulaire, des sentiments et des émotions, du dialogue, du point de vue). On peut aussi comparer le système des temps choisis dans chaque extrait ; certains sont au présent et d'autres au passé.

Deux textes traitant de l'arrivée d'un nouvel élève peuvent être aussi choisis car traités différemment : l'un du point de vue de l'enfant maltraité et l'autre du point de vue d'un des autres élèves de la classe (*Pistolet souvenir* de Gutman, pages 21, 22) et *La cicatrice* de Lowery), l'un écrit avec humour et l'autre de façon plus dramatique. Dans celui de Gutman, on pourrait justement, à l'oral, envisager un changement de point de vue : que peut ressentir le nouvel élève à son arrivée ?

Il pourrait également être intéressant à l'oral et pour certains extraits de laisser imaginer aux élèves la suite de l'extrait proposé ; on leur demande ainsi de poser à l'enseignant des questions auxquelles il répond. Ce travail implique que l'enseignant ait lu les ouvrages mais peut développer la curiosité de certains enfants.

Quelle place pour l'assistant de service social ?

Un sujet de rédaction est envisageable à l'issue de l'étude du groupement de textes : l'élève peut raconter un événement qu'il a vécu et qui l'a marqué (sans que ce soit de la maltraitance) ; ce travail permet ainsi de réinvestir les notions vues : récit à la première personne, expression des sentiments et des émotions...]

Par rapport à l'exemple précédent, l'assistant de service social peut participer directement à l'animation de la séance d'éducation civique en lien avec le professeur. Ce dispositif est rapide à mettre en oeuvre tout en concourant pleinement aux objectifs énoncés au début de cette brochure. Il peut également travailler plutôt avec le professeur de français sur les situations proposées par les oeuvres de littérature jeunesse. Celles-ci peuvent donner lieu à de nombreux élargissements.

Mais il est également possible, dans le cadre du projet d'établissement d'approfondir la problématique de départ ou d'ouvrir sur d'autres questionnements. L'assistant social prendra alors en charge une ou deux séances supplémentaires au cours desquelles il pourra poursuivre des objectifs qui lui sont propres.

Ainsi par exemple, il peut proposer des études de cas menées en groupe, soit en classe entière soit dans des cadres plus limités comme la formation des délégués.

Séance annuelle sur la protection de l'enfance : quels sont les objectifs propres aux assistants sociaux ?

- **sensibiliser** les élèves à la prévention des différentes formes de maltraitements envers les enfants en apportant des éléments d'information (droits, devoirs, obligations)
- **favoriser** une meilleure perception des comportements à risque au quotidien
- **donner** à l'enfant les moyens de repérer les formes et les signes de maltraitance pour qu'il puisse répondre par des conduites adaptées.
- **identifier** les personnes ressources (entourage familial, associations, institutions, établissement scolaire)

- Moyens humains : Equipe projet dont l'assistant social
- Moyens matériels : Salle de cours, centre de documentation et d'information, tous supports pédagogiques et ludiques (Brains-torming, photolangage, ouvrages, DVD, expositions...)
- Indicateurs d'évaluation :
 - Quantitatif : nombre d'élèves
 - Qualitatif : inscription dans les programmes

Un exemple concret : Témoignage d'une expérience de terrain, menée par une assistante sociale en faveur des élèves :

Les élèves de 6^{ème} travaillent depuis plusieurs années sur le thème du respect de soi- respect de l'autre avec la CPE du collège. Dans le cadre de ce module de 6 heures, je rencontre chaque classe sur le thème des droits de l'enfant à raison de 2 ou 3 séquences d'une heure.

Le planning des séances est organisé dès le mois de septembre en présence des professeurs principaux des classes de 6^{ème}, de la conseillère principale d'éducation et de l'assistante sociale. Les temps d'intervention sont placés sur une heure vie de classe ou bien sur un temps disciplinaire en tenant compte du déroulement du programme notamment en histoire-géographie.

Chaque séance a lieu en présence d'un professeur, de l'assistante sociale et de la CPE. Elle débute par une présentation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (genèse, ratification...). Dans un 2^{ème} temps, la classe est scindée en 5 groupes d'environ 5 élèves. Chacun d'entre eux va travailler sur un thème en lien avec un droit inhérent à la Convention : Le travail des enfants, le droit à la santé, les enfants et la guerre, la maltraitance des enfants et les enfants et l'école.

Chaque groupe se voit remettre une pochette documentaire contenant des articles, des textes sur son thème ainsi qu'une Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Dans un 1^{er} temps, il s'agit pour eux d'identifier l'article de la Convention se référant au thème du groupe. Puis ils sont invités à réaliser une affiche (format paperboard) à partir d'informations extraites des documents mis à leur disposition. Enfin ils illustrent s'ils le souhaitent ce panneau à l'aide de photos ou de dessins.

Chaque groupe présente à la classe l'affiche réalisée et répond aux questions des élèves. A l'issue de ces séances, les travaux sont exposés dans le hall du collège à destination des élèves et des parents.

1) Ressources documentaires sur le thème de la maltraitance - Public 6ème

Préparation de l'animation sur les droits de l'enfant et particulièrement sur la maltraitance des enfants :

· Texte support : Portail des Droits de l'Enfant.

 www.droits-enfants.org/convention

Documentation (textes, articles et livres adaptés aux enfants) :

- Convention internationale des Droits de l'Enfant présentation de la convention (histoire, ratification, application). Lecture de l'article 19 sur le droit à une protection contre les mauvais traitements.

 www.droitsenfant.com/cide_enfant.html

· Les enfants face à la maltraitance - Le texte définissant les différentes formes de maltraitance et leurs contextes.

 www.droitsenfant.com/maltraitance.html

- Dossier pédagogique « Compte sur tes 10 droits » article 9 : droit d'être protégé contre les mauvais traitements. Extrait d'un texte de Jules Vallès « *L'enfant* », témoignage d'une enfant à « Allo enfance maltraitée ».

 www.copaindumonde.org/Droits/droits_n09.html

- Les abus sexuels à l'égard des enfants : Comment leur en parler; exemples de situations à risque.

 www.prevention.ch/lesabussexuels.html

- Article de l'UNICEF « Protéger et défendre les enfants maltraités » informations sur le numéro vert (chiffres, accompagnement).

 www.unicef.fr/accueils/s-informer/l-enfance-en-france/var/lang/FR/rub/668.html

- Livre « Le grand livre des Droits de l'Enfant » n°19. Alain SERRE/PEF, Rue Du Monde.

- Jeu de société éducatif et informatif : « Je le dis, nous le disons, ils écoutent » réalisé par des assistant(e)s sociaux du secteur et de l'inspection académique de l'Oise, distribué par le CNDP.

2) Littérature jeunesse

Titre	Auteur	Edition/Collection	4ème de couverture	Age
<i>Les coups durs</i>	Elisabeth Liard	Tribal Flammarion 2003	« Dès que je tourne la tête des élancements me brûlent comme des flammes. J'ai mal. Partout. Il ne me touche jamais devant les autres. Cette fois, il ne s'est pas donné la peine d'éviter mon visage. Il y est allé de bon cœur, n'épargnant aucune partie de mon corps, à coups de poing, à coups de pied... »	
<i>J'entends pleurer la nuit</i>	Brigitte Peskine	Casterman 2006	William vient d'emménager dans un nouvel immeuble et n'a pas encore rencontré ses voisins. Pourtant, il a l'impression de les connaître intimement à force d'entendre tout le bruit qu'ils font, à l'étage au-dessus : meubles renversés, cris et pleurs d'une petite fille, le soir, le tiennent éveillé, l'oreille aux aguets. Que faire ?	
<i>Je m'appelle le Amérique</i>	E.R.Frank	Bayard jeunesse 2009	America a quinze ans et il a essayé de se tuer. Aujourd'hui, il refuse de répondre aux questions du docteur B. Il veut qu'on le laisse oublier. Pourtant, au fil des séances, à force de patience et d'écoute, le docteur B. parvient à établir une relation avec ce garçon au terrible passé. America égrène alors ses souvenirs. Il se rappelle sa petite enfance heureuse auprès de Mme Harper, qui espérait l'adopter. Son terrible retour chez sa mère biologique, toxicomane. Son apprentissage de la violence, pour survivre. Sa fugue, ses foyers d'accueil successifs... jusqu'à vouloir tout abandonner	
<i>Pistolet-souvenir</i>	C.Gutman	Poket jeunesse 2002	Avec sa petite taille, ses vieux vêtements et ses piètres résultats scolaires, Petit-Pierre est devenu la brebis galeuse et le souffre-douleur de la 6 ^e D. Mais le jour où il débarque dans la classe, le visage tuméfié, plus personne ne rit. Julien décide de l'aider. Il réussit à gagner sa confiance et Petit-Pierre livre son terrible secret.	A partir de 9 ans
<i>Un petit bout d'enfer</i>	Rachel Corenblit	Editions de Rouergue Doado noir 2009	Elle n'a pas encore seize ans, mais elle fait tout comme. Quand elle s'installe dans la salle de cinéma à la première séance, pour échapper aux vacances pourries chez sa grand-mère, elle ne sait pas que « les scènes particulièrement violentes qui pourraient heurter sa sensibilité », ce n'est pas seulement sur l'écran. « Ce n'était peut-être pas une si bonne idée de venir ici. Et puis, je n'aime pas vraiment les films d'horreur. Le sang partout, les cris, les filles qu'on poursuit dans les labyrinthes. Mais je n'ai jamais vu de films interdits aux moins de seize ans ».	
<i>Quand les trains passent</i>	Lindroth	Sud junior 2007	« On ne peut pas s'imaginer comme ça va vite de foutre en l'air la vie de quelqu'un avant qu'on l'ait fait soi-même. Deux minutes... peut-être trois... c'est tout ce que ça a demandé ? après c'était fait ». Dix-sept ans de silence et celle qui fut complice parle au départ, ça ne devait être qu'un jeu : faire croire à cette idiote de Suzy Petterson qu'un garçon de la classe était amoureux d'elle. Personne ne pensait qu'elle marcherait dans l'histoire à ce point, mais pour se sentir aimée, Suzy était prête à tout.	
<i>John et moi</i>	Isabelle Chaillou	Editions de Rouergue 2004	Quand la prof de français a demandé aux élèves d'inventer un conte de fées, les jumeaux de la classe, John et Lisa, ont tout de suite expliqué qu'eux, ce qu'ils préfèrent, ce sont les contes de fous. Car les contes de fous, ils connaissent. Par exemple, leur père, tout le monde pense que c'est un homme charmant. Mais John et Lisa savent que certains jours, il se transforme en jaguar féroce et même en Mad Max. Et dans ces cas-là, les bonnes fées ne sont d'aucun secours : ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes et sur leur imagination. Alors, ils inventent un conte de fous, pour trouver la force de mettre fin au malheur.	

<i>Happy end</i>	Bertrand Ferrier	Editions de la Rouergue 2003	Jusqu'à-là, il avait une vie bien normale, bien ennuyeuse. C'était pas le grantamour avec papa-maman, mais ça allait. Il n'avait pas d'amis, pas d'ennemis non plus. Match nul. Tout dérape quand il entre en 3e et qu'il perd ses lunettes une fois de plus. Une fois de trop. A la maison, les engueulades se multiplient, puis les insultes, puis les coups. Au début, il espère qu'au collège il y aura des gens pour le comprendre. Sa vie n'est un secret pour personne : elle se voit sur sa figure. En fait, les autres ne voient rien. Alors, lui aussi se branche sur «flou». Il ne lance pas de SOS parents tarés. Il se contente de devenir une bombe de quatorze ans, qui attend tranquillement le moment d'exploser.	
<i>Maman les petits bateaux</i>	Claire Mazrd	Casterman 1999	Depuis le 15 mai 1996, il est venu tous les mercredis. Sauf un. Malade. ... Dix-huit... Dix-neuf... Vingt mercredis que ça dure. Je ne m'en sortirai jamais. Vingt. Un chiffre rond. Pour une fille qui ne tourne pas rond. Maman, les p'tits bateaux est le récit à la première personne de la souffrance d'une collégienne de douze ans victime d'un inceste, crime que la loi condamne mais qu'il est souvent difficile de dénoncer. Surtout quand on n'est pas sûre de soi, surtout quand le coupable semble si charmant aux yeux de tous...	A partir de 10 ans
<i>Le garçon qui se taisait</i>	Drozd	Bayard jeunesse 2000	indifférent aux petites perches que lui tend la jeune fille. Il faut dire qu'il est un peu bizarre. Il ne parle à personne, s'isole dans la cour, ne se met jamais en short pendant le sport et fait tout pour échapper à la visite médicale. Au bout de quelque temps, Natacha réussit à devenir son amie mais Alexandre reste toujours très secret. Il ne parle jamais de lui, ni de sa famille. On sait juste que sa mère lui a appris le piano quand il était petit.	A partir de 10 ans
<i>La fille du canal</i>	Thierry Lenain	Pocket junior 1993	Sarah, 11 ans, n'est plus la même depuis quelque temps. Elle s'est volontairement coupé les cheveux si courts qu'elle ressemble à un garçon. Elle ne communique plus, s'enferme dans son silence et surtout ne veut plus suivre des cours de dessin alors qu'elle adorait ça. Seule son institutrice remarque le mal-être de cette enfant et soupçonne un terrible secret. Secret qui va aussi faire resurgir chez cette enseignante de cruels souvenirs.	A partir de 11 ans
<i>Je ne mourrai pas gibier</i> (existe aussi en BD)	Guillaume Guéraud	Editions de Rouergue Doado noir 2006	Depuis toujours à Mortagne, c'est la guerre entre les vignerons et les travailleurs du bois. Issu d'une famille de scieurs, Martial choisit d'étudier la mécanique. Mais la violence du village ne l'épargnera pas. Aussi, le jour où il découvre que son frère et un ami s'en sont pris à Terence, le « pleu-pleu » du village, le seul qui ne soit pas chasseur, Martial décide de se venger sur leur propre terrain. Le jour du mariage de son frère, il emprunte le fusil de chasse de son père. Chronique de la haine ordinaire, froide et réaliste, « Je mourrai pas gibier » aborde de front les questions de la violence, de la révolte et de l'injustice. Dans un style direct, sans faux-semblants mais d'où l'émotion n'est jamais absente, Guillaume Guéraud s'adresse avec une grande justesse aux ados d'aujourd'hui, ceux qui n'ont pas envie de se soumettre au monde qu'on leur impose, avec la haine pour unique toile de fond. Et signe un récit poignant et magistral.	A partir de 14 ans

<i>50 minutes avec toi</i>	Cathy Ytack	Actes Sud junior 2010	«Les secondes s'égrènent et t'es toujours là, devant moi, immobile. Moi aussi je suis immobile, mais vivant. Je ne respire pas très bien. Mon souffle est haché, emprisonné. Je ne ressens rien. Je ne sais pas combien de minutes il va falloir que j'attende avant d'être sûr, vraiment sûr que t'es mort. J'ai presque envie de dire : crevé, mais j'ose pas. Mort, c'est mieux, c'est normal. Crevé, on dit ça d'un chien.» Le père s'écroule d'un coup à ses pieds. Le fils s'écarte mais ne fait rien, il n'appelle pas les secours. Au lieu de cela, il s'adresse à ce père violent. Un monologue saisissant du huis clos familial.	
<i>Des garçons et des filles</i>		Editions Thierry Magnier 2003	Onze nouvelles pour dire l'amour et la violence, les pressions sociales, familiales ou religieuses, le poids des traditions, le machisme, les clichés sexistes..., mais aussi la solidarité et l'amitié. Des nouvelles pour parler du regard des garçons sur les filles, des filles sur les garçons, des garçons et des filles entre eux. Un message de colère, de lutte et d'espoir. Pour inviter au débat	
<i>Abus sexuel, non !</i> (Livre documentaire)	Delphine Saulière et Bernadette Desprès	Bayard jeunesse 2004	Ce n'est pas facile de parler des violences sexuelles à un enfant. Et pourtant, il est essentiel d'aborder le sujet pour l'aider à se protéger en repérant les situations à risques pour mieux les éviter - sans l'alarmer, bien sûr, ni entamer la confiance qu'il a en l'adulte. Et si un enfant a été victime de violence, il faut l'aider à rompre le silence : c'est la première étape de sa reconstruction. Apprendre à l'enfant à s'affirmer et à se défendre, c'est le but de ce petit guide de prévention, à lire en famille.	Dès 7 ans
<i>Maltraitance, non !</i> (Livre documentaire)	Dominique de Saint Mars et Serge Bloch	Bayard jeunesse 2010	Refuser les petites maltraitances de tous les jours, les reproches, les souffrances de la jalousie, les jugements injustes, c'est important pour apprendre à te faire écouter et aider. Comme ça, si tu es un jour confronté à une grande maltraitance, tu seras préparé à te défendre et à savoir dire NON. Ce petit guide de prévention est à lire en famille.	Dès 7 ans
<i>Johnny</i>	Martine Pouchain	Sarbacane 2010	Johnny est le souffre-douleur du collège. Faut dire qu'avec un prénom pareil, quand on n'a rien à voir avec celui de la télé... Et il est amoureux d'Alice, qui se serait bien passée d'une telle chance. C'est pourtant elle qui raconte son histoire, en dénouant peu à peu les fils emmêlés comme une pelote rêche, la dévidant jusqu'à son cœur de diamant brut. Car finalement, c'est bien lui, Johnny, le plus fort...	
<i>Je sens pas bon</i>	Emmanuel Arnaud	Editions du Rouergue 2008	«Noël, tu pue !» C'est Clémentine qui a balancé ça à la récré. Maintenant, ils le reniflent tous. Et personne ne veut plus jouer avec lui. A la maison, ça ne s'arrange pas. Sa mère lui offre une eau de toilette. C'est donc vrai, il ne sent pas bon ? En plus, quand la maîtresse emmène la classe à la Cité des sciences, voir la «Crad Expo», tout le monde comprend pourquoi Noël pue : c'est à cause des bactéries ! Attention, bouchez-vous le nez !	
<i>La cicatrice</i>	B.Lowery	J'ai lu 1960	«J'étais sans le savoir un enfant heureux, relativement heureux, il est vrai. Mais ce n'était qu'une impression d'ensemble. Car ma vie, même alors, ne manquait pas de petits malheurs auxquels je n'arrivais pas à m'habituer. Il faut remonter à novembre 1944. J'avais treize ans.» Jeff porte sur la lèvre un petit bec-de-lièvre que tout le monde nomme «la cicatrice». Une infirmité dont il ne connaît pas la cause et qui lui vaut moqueries et méchancetés de toutes sortes. Parce qu'il ne sait s'en défendre, il intériorise toute cette douleur, toutes ces blessures morales répétées. A cet âge si sensible, s'enfermant peu à peu, il souffre et fait souffrir ceux qui l'aiment sans réserve...	

